

LES BÂTIMENTS DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU PAS-DE-CALAIS DE LA RÉVOLUTION À NOS JOURS

À l'exception du premier d'entre eux, tous les archivistes qui se sont succédés à la tête des archives départementales du Pas-de-Calais, mais aussi plusieurs de ceux qui ont fait vivre et se développer cette institution, ont tenu à prendre part à la vie de l'Académie, comme membres résidants ou correspondants. Cette courte communication est d'ailleurs la synthèse des recherches de plusieurs de mes collègues ou anciens collègues, tels Marina Hermant, Sylvie Lefebvre, Ivan Pacheka, Nathalie Rogeaux et Thomas Vermeulen. Elle se veut ainsi, avant tout, un hommage à leur action et à sa transcription dans la pierre ou le béton de nos édifices successifs.

Et d'abord, qu'est-ce qu'un bâtiment d'archives ? C'est un édifice fonctionnel, qui répond à des besoins pratiques, et le côté esthétique, dont il n'est souvent pas dépourvu, n'en est pas le but premier.

Il comprend, évidemment :

- des locaux de conservation, des « magasins », équipés de rayonnages ; ceux-ci peuvent être spécifiques en fonction des supports à conserver, tels des meubles à plans pour les grands formats, des salles froides pour les négatifs ou plaques de verre, et à présent des serveurs pour les données numériques. C'est le cœur, l'essentiel d'un bâtiment d'archives, toujours insuffisant face à l'accroissement des fonds ;
- des bureaux pour les agents qui y travaillent, en particulier la ou les salles de tri, où sont assurés le reconditionnement matériel et le traitement intellectuel des archives ;
- et, dès l'origine, des espaces destinés à la consultation par les lecteurs – car un document d'archives, produit ou reçu au cours d'une activité, n'est conservé que s'il a un intérêt juridique ou historique, et nécessite donc d'être communiqué.

S'y ajoutent, dès la fin du XIX^e siècle mais surtout après la Seconde Guerre mondiale des ateliers de travail pour la conservation préventive ou curative ; et depuis les années soixante-dix et plus encore aujourd'hui pour ce qui nous concerne, des espaces dédiés à l'utilisation pédagogique ou culturelle.

1. Le palais Saint-Vaast : la naissance des archives du Pas-de-Calais

Dès le Moyen Âge, chaque institution, ecclésiastique ou civile, dispose d'un dépôt pour ses archives. Après avoir longtemps suivi leurs seigneurs au long de leurs déplacements, les chartes du comté d'Artois ont ainsi été réunies à Arras, au sein de l'Hôtel-le Comte (place de la Madeleine) et elles y sont restées, y compris après la création de la chambre des comptes de Lille en 1386. Au XVIII^e siècle, le fonds s'y trouve toujours, jusqu'à ce que l'on en transfère la partie la plus ancienne pour reclassement dans un bâtiment isolé de l'abbaye Saint-Vaast.

Comme dans toute la France, c'est la mise en place des institutions révolutionnaires, entre 1790 et 1796, qui est à l'origine de la création des archives départementales. Installé dans l'ancien hôtel des États d'Artois, le directoire du Département se voit remettre les papiers des administrations disparues, par suite des instructions royales du 24 juillet 1790. La confiscation des biens du clergé (en conséquence de la loi du 2 novembre 1789) ainsi que de ceux des émigrés entraîne le transfert aux districts de leurs titres et papiers ; puis la suppression de cet échelon administratif, en novembre 1795, amène la centralisation de leurs dossiers auprès du département.

Le 13 juin 1798, pour assurer l'exécution de la loi du 5 brumaire an V (26 octobre 1796), qui avait ordonné la réunion au chef-lieu du département de tous les titres et papiers acquis à la Révolution, l'administration centrale décide d'utiliser une galerie du 1^{er} étage au-dessus des grands cloîtres de l'abbaye Saint-Vaast pour recevoir le gros des notaires, faute de place aux États d'Artois. Les opérations de triage engagées parallèlement sur les archives des juridictions sont achevées dans les mêmes locaux. En outre, lorsque l'administration

préfecturale, mise en place sous le Consulat, quitte les États d'Artois pour l'ancien évêché, ses archives sont, elles, transférées dans l'aile gauche de l'abbaye Saint-Vaast, à partir du 30 juin 1804.

Jusqu'à la Première Guerre mondiale, elles occupent dès lors les mêmes espaces :

- un dépôt au rez-de-chaussée, dans l'aile faisant face au bas-côté sud de la cathédrale ;
- au premier étage, le bureau de l'archiviste et celui commun aux employés et au public, dans l'ancienne « chambre aux chartes » de l'abbaye : s'y trouvaient encore jusqu'en 1892 « les vastes rayonnages en beau chêne, garnis des profondes layettes de l'abbaye, portant peintes en noir sur fond blanc les cotes de l'ancien inventaire des archives de Saint-Vaast » (selon les mots d'Alexis Lavoine) ;
- l'entresol occupant l'ancien promenoir d'hiver des moines, au-dessus des grands cloîtres ;
- et, à partir de 1838, une galerie et deux salles supplémentaires au deuxième étage, pour accueillir les archives conservées jusque-là au palais de justice.

Le service est animé, tout au long de ses premières années d'existence, par deux commis devenus de grands érudits, Jean-Baptiste Fourmault, neveu du dernier aumônier du Conseil d'Artois, de décembre 1790 à sa mort en 1836, puis son adjoint, Alexandre Godin décédé en 1873. L'arrivée de Jules-Marie Richard, en janvier 1874, ouvre la page des archivistes-paléographes, formés à l'École des chartes. Exerçant dans le Pas-de-Calais de 1879 à 1899, Henri Loriquet a un rôle décisif pour le développement de son service : il réorganise les magasins de conservation, encourage les versements aussi bien que les dons et achats d'archives privées, renforce la conservation préventive par le recrutement d'un commis-relieur, mais répond aussi à une forte croissance des recherches comme des communications sur place ; et il est la cheville ouvrière de l'Exposition

rétrospective de 1896, menée au titre de la Commission départementale des Monuments historiques.

Cette action a un revers, inévitable pour les archives départementales : la saturation des locaux. Le nouvel archiviste, Jules Chavanon, obtient la mise à disposition en 1899, d'une annexe pour les éliminables dans un ancien manège de la gendarmerie, mais doit restituer à la ville les salles du deuxième étage de l'abbaye.

En juillet 1913, Eugène Déprez se plaint du chaos qui règne dans son dépôt. En septembre, le Département envisage, d'abord, d'édifier un nouveau bâtiment d'archives au 14, place de la Préfecture, sur un plan de l'architecte Paul Decaux ; mais est ensuite préférée la solution de déplacer les archives départementales au sein de l'abbaye Saint-Vaast, dans une partie du grand séminaire libérée par suite de la Séparation des Églises et de l'État. Le déclenchement de la Première Guerre mondiale va toutefois tout bouleverser.

Mobilisé en août 1914, l'archiviste Pierre Flament est tué le 1^{er} août 1916. Son adjoint, Alexis Lavoine, reste à Arras pour veiller à la conservation des archives et au bon fonctionnement du service. Il organise la descente des collections les plus précieuses dans une cave sous la chapelle, mais n'obtient pas une évacuation complète. Le 5 juillet 1915, à 22 h 30, le palais Saint-Vaast est la cible des bombardements ennemis. Durant deux jours, un gigantesque incendie ravage l'ensemble du bâtiment. La majeure partie des fonds encore en place sont détruits. En août et décembre 1915, puis entre mars et juin 1918, est organisé le transport de ce qui a pu être sauvé :

- les fonds les plus anciens aux Archives nationales,
- l'état civil et les archives hospitalières à Montreuil-sur-Mer,
- les documents plus contemporains dans une dépendance du musée à Boulogne-sur-Mer, où se trouvent déjà les administrations principales du département ;
- en 1918, les dossiers du bureau de l'administration communale sont envoyés aux archives de la Haute-Garonne ;
- et les archives de 150 communes au château de Chambord.

2. Le centre « Georges-Besnier »

Au lendemain de l'armistice, la tâche qui attend le nouvel archiviste est immense : il faut constater l'état des pertes, rapatrier les collections communales et départementales disséminées aux quatre coins de France et construire un nouveau dépôt pour les abriter. Le préfet souhaite en conséquence un « archiviste expérimenté » : le 1^{er} décembre 1919, Georges Besnier, jusque-là dans le Calvados, accepte le poste.

Dès son arrivée, il s'attelle à ces diverses missions, tels le rapatriement des fonds jusqu'en juin 1920 ou la reconstitution des actes d'état civil détruits.

Considérant que la reconstruction du palais Saint-Vaast allait prendre trop de temps, il préconise la création rapide d'un nouveau bâtiment, de préférence proche de la préfecture pour réduire la distance entre les deux administrations. Il obtient gain de cause le 12 septembre 1921, mais doit attendre deux ans pour que le budget soit disponible. Le 21 octobre 1924, le Département achète un immeuble et un jardin au 14 place de la Préfecture, sachant qu'il est déjà propriétaire du 12, immeuble des enfants assistés, depuis 1922 : le nouveau dépôt est édifié sur les jardins des deux parcelles.

Les travaux débutent au cours de l'hiver 1924 sous la direction de l'architecte départemental Paul Decaux. Celui-ci en a conçu les plans dès 1921, suivant les recommandations de Georges Besnier. Ce dernier veut des bureaux « réduits au minimum », une « salle des employés et du public », une autre « de versement et de triage » et une bibliothèque administrative. Les magasins doivent comprendre des « étages à hauteur d'hommes pour éviter les échelles », et des matériaux tels que le ciment ou des charpentes métalliques à l'épreuve du feu, pour une capacité de stockage de 14 000 mètres linéaires.

Si on ne connaît pas la date de réception définitive, le bâtiment paraît avoir ouvert au public dès le printemps 1925.

Le rôle de Georges Besnier, durant l'entre-deux-guerres puis pendant l'Occupation, est considérable, tant au sein de l'administration préfectorale qu'à la ville d'Arras. Le bâtiment des archives départementales apparaît, lui, très vite insuffisant. Les besoins d'archivage des services ont été sous-estimés et la construction en 1939 d'un abri de défense passive pour la préfecture au sous-sol

du dépôt amputé de 1 000 mètres linéaires ses capacités de stockage. Les premiers projets d'agrandissement apparaissent dès 1939, mais la Seconde Guerre mondiale anéantit peu après ces desseins.

Les archives départementales ont, cette fois, assez peu souffert de la guerre. Le successeur de Besnier depuis février 1943, René Bargeton, poursuit les réflexions engagées sur l'agrandissement du centre, mais quitte son poste dès octobre 1944 pour la préfectorale. Georges Besnier reprend la direction des archives à titre intérimaire en février 1945, jusqu'à la nomination de Pierre Bougard en mai 1949.

À l'arrivée de ce dernier, deux étages du centre des archives sont totalement encombrés, et une ancienne cartonnerie, rue Baudimont, en assez mauvais état, en accueille le complément. Son premier chantier est ainsi fixé : il s'agit de prévoir « une utilisation intensive des locaux par l'élimination sévère des papiers périmés et le regroupement matériel des séries dispersées ».

Il s'efforce en parallèle de moderniser le fonctionnement de son service, en créant un centre de documentation administrative pour les services de la préfecture, mais aussi un laboratoire de microfilmage dès 1950, l'un des premiers de France.

L'encombrement du dépôt est cependant la question lancinante, tout au long des vingt années qui vont suivre. Les importantes réorganisations administratives entraînent le versement de 420 ml (mètres linéaires) en moyenne chaque année entre 1949 et 1966, puis de 760 ml entre 1966 et 1969, et cela alors que l'annexe de la rue Baudimont a dû être rétrocédée dès 1951. Malgré d'importantes opérations de tri, « le manque de place est un mal chronique dont les archives départementales doivent, bon gré, mal gré, s'accommoder ». Si cette situation n'empêche pas Pierre Bougard d'encourager les dons ou dépôts d'archives privées, le bâtiment est proche de l'asphyxie à la fin des années 1960, avec des allées de circulation encombrées de liasses, et ce malgré l'aménagement de trois annexes entre 1967 et 1971, à Arras et à Saint-Pol-sur-Ternoise.

3. Le centre « Mahaut-d'Artois »

Au cours de l'exercice 1963-1964, une extension est finalement inscrite au 5^e plan national d'équipement. Le 16 décembre 1968, le conseil général adopte l'avant-projet du bâtiment conçu par l'architecte en chef du département Francis

Lemaire, à Dainville (rue des Anciens-Combattants d'Algérie) ; et le chantier débute le 20 août 1971. Il est rapidement mené : le déménagement est lancé avant même que l'ensemble du mobilier ne soit acquis, et sans interruption de la salle de lecture.

Le 23 septembre 1974, le centre de Dainville ouvre finalement au public. Le dépôt de la préfecture est maintenu, avec des missions de préarchivage pour la préfecture et les administrations financières, mais aussi de conservation et de communication, en particulier des archives communales déposées.

Pendant quelques années, l'accroissement des collections se maintient à un rythme particulièrement lourd, par l'accueil des nombreux versements en souffrance, mais aussi par suite d'une rationalisation des contacts avec les administrations et d'une prise en charge systématique de certains ensembles ou l'application de l'obligation de dépôt des archives des communes de moins de 2 000 habitants, prévue par la loi du 21 décembre 1970. Ce sont ainsi 1 500 mètres linéaires que doivent recevoir chaque année les archives départementales entre 1974 et 1981, et ce n'est qu'à partir de 1983 que les versements amorcent une certaine décrue (1 096 ml en 1985).

La construction du nouveau centre permet de renforcer la politique de conservation préventive, en accroissant le rôle du laboratoire de microfilmage, mais aussi en créant dès 1977 un atelier de reliure-dorure, qui n'est toutefois effectif qu'après le recrutement d'un relieur en septembre 1979.

Le bâtiment de Dainville et sa grande salle de lecture permettent de répondre à la forte croissance de la fréquentation du public depuis le milieu des années soixante, et surtout à partir de la fin des années soixante-dix avec le développement de la recherche généalogique amateur.

Quant aux actions de valorisation, elles reposent principalement sur l'animation pédagogique. Prévu dès 1970 au sein du bâtiment de Dainville, le service éducatif voit le jour à la rentrée 1976, grâce à l'arrivée d'Alain Nolibos. Proposant des visites commentées des archives, la publication de dossiers pédagogiques et l'organisation d'expositions annuelles, il connaît un développement régulier, et de réels succès.

Ainsi, à son départ à la retraite le 31 juillet 1987, Pierre Bougard laisse un service complètement transformé, avec un bâtiment neuf, et de nombreux chantiers de modernisation en cours. Il quitte ses fonctions alors que les archives

départementales viennent de passer le 1^{er} janvier 1986 sous l'autorité du président du conseil général.

4. L'évolution des deux bâtiments depuis 1987

Cette évolution institutionnelle va avoir d'importantes conséquences sur les orientations des archives départementales depuis 1987.

Le développement important de la fréquentation des deux salles de lecture, qui s'est poursuivi jusque dans les années 2010, est dû :

- à la démocratisation de la recherche généalogique (entre 60 et 70 % du lectorat) ;
- au goût pour une histoire toujours plus contemporaine ;
- et pour le Pas-de-Calais, à partir de 1992, à l'afflux des étudiants de l'Université d'Artois.

Cet accroissement du nombre d'utilisateurs contraint le service à se transformer de manière radicale. Par un souci de visibilité, les deux dépôts reçoivent en 1997, les dénominations de :

- Georges-Besnier, pour celui d'Arras,
- et Mahaut-d'Artois, pour celui de Dainville, en référence à la petite-nièce de Saint Louis.

En 1999, la salle du centre Georges-Besnier, située au 1^{er} étage et devenue trop exigüe, est abandonnée au profit d'un espace plus accessible et plus grand (200 m² contre 60 m² auparavant), aménagé au rez-de-chaussée dans un ancien magasin. Elle est alors dotée de vingt-cinq lecteurs de microfilms et de trois lecteurs reproducteurs.

À Dainville, est inauguré le 24 septembre 2001 un accès pour les personnes à mobilité réduite ; la salle de lecture est, elle aussi, réaménagée en mars 2006, en s'adaptant à l'informatisation croissante.

Celle-ci a débuté dès 1993, par le développement en interne d'un système de gestion informatisée baptisé *Ariane*, remplacé en 2007 par le progiciel Thot. S'appuyant sur des opérations de numérisation lancées à partir de 2005, les archives départementales se dotent d'un site Internet, en septembre 2008. Il contient alors des informations à caractère pratique, mais devient très vite une salle de consultation virtuelle, avec la mise à disposition des fonds numérisés,

mais aussi une salle d'inventaires virtuelle, regroupant progressivement tous les instruments de recherche. Parallèlement, le laboratoire photographique passe au tout numérique à partir de 2013.

Le développement de l'offre en ligne a eu une conséquence directe sur la baisse, lente mais continue, de la fréquentation des salles de lecture – mais aussi sur la croissance inverse des demandes de recherche ou de numérisation à distance.

Une politique de valorisation s'est parallèlement développée, en cohérence avec les orientations volontaristes du Département, à partir de 1988, avec la publication de plus d'une trentaine d'ouvrages et la réalisation de nombreuses expositions, fixes (au centre Mahaut-d'Artois, en particulier), itinérantes (pédagogiques ou grand public) ou virtuelles, qui participent à la diffusion du patrimoine archivistique sur tout le département – de même que les ateliers pédagogiques, tenus aujourd'hui pour moitié au sein même des établissements scolaires.

Mais, en parallèle, les archives départementales se sont à nouveau trouvées confrontées au spectre de la saturation des locaux de conservation. Les directions successives, depuis les années 1990, sont confrontées à une reprise des versements (de 500 à 600 ml, voire 891 en 2008). Malgré une politique active d'éliminations et de refoulements, la saturation des deux bâtiments est effective depuis le début des années 2010.

En parallèle, en 2018, est mis en production le système d'archivage électronique *As@lae*, qui assure la conservation sécurisée des données nativement numériques, un nouveau pan de l'activité de conservation pour les archives départementales.

5. Un nouveau centre pour le XXI^e siècle

Le Département s'est en conséquence engagé en 2018 dans la reconstruction des archives départementales sur un nouveau terrain à Dainville.

Cette opération vise à répondre aux objectifs suivants :

- regrouper l'ensemble des équipes sur un site unique en proposant de bonnes conditions de travail ;

- disposer d'un volume de stockage correspondant aux besoins actuels et à ceux prévus pour les trente prochaines années (soit environ 60 250 ml d'archives) et de conditions de conservation satisfaisantes (contrôle de la température et de l'hygrométrie) ;
- améliorer l'accueil du public en facilitant la rénovation de l'offre (salles de lecture, de conférences et d'expositions, ateliers pédagogiques) ;
- concevoir un édifice performant d'un point de vue énergétique (installation de panneaux photovoltaïques, raccordement au réseau de chaleur urbain).

Le bâtiment prévu est estimé à 11 000 m² de surface utile, sur un terrain d'environ 17 000 m². Son implantation à proximité de la direction de l'archéologie et de la médiathèque départementale, dans le cadre d'un pôle culturel départemental, doit encourager la circulation du public entre les différents sites et entend faciliter l'organisation de manifestations concertées comme l'utilisation commune de certaines infrastructures.

Sur la base de la proposition du groupement Sogea, retenue en 2021 dans le cadre d'un marché public global de performance, le permis de construire est signé le 12 avril 2022 ; les travaux de gros œuvre sont en cours d'achèvement. La construction et l'aménagement devraient s'achever dans les prochains mois, et seront suivis du déménagement au cours du premier semestre 2025.